PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE PARENTS
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-JOSEPH

Procès-verbal de l'assemblée générale du mardi 18 septembre 2012 tenue à l'école Saint-Joseph à 19 h 30.

Assemblée générale des parents de l'école Saint-Joseph tenue à l'école Saint-Joseph le dix-huit septembre de l'an deux mille douze à dix-neuf heures trente.

### **PRÉSENCES**

Seize parents sont présents à l'assemblée.

### OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE

Mme Andrée Roy et M. Christian Leclerc remercient les parents de s'être déplacés. La directrice d'école souhaite la bienvenue aux parents présents et présente les membres de l'équipe-école.

# NOMINATION D'UNE OU D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Mme Chantale Leclerc se propose pour être secrétaire de l'assemblée.

AG-113-11 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Chantale Lecerc.

QU'elle soit nommée secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉE.

# ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

AG-114-11 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Valérie Fréchette.

QUE l'ordre du jour de cette réunion soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

## ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 SEPTEMBRE 2011

AG-115-11 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Sophie Rondeau,

QUE le procès-verbal du 20 septembre 2011 soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE.

## RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

M. Leclerc et Mme Andrée Roy présentent le rapport annuel 2011-2012 en utilisant le logiciel PowerPoint et répondent aux questions des parents.

Le rapport annuel de l'école sera accessible sur le site Web de l'école au mois d'octobre.

# INFORMATIONS SUR LA LOI 180 ET SUR LES FONCTIONS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Leclerc informe les parents sur les fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement. Il précise aussi les buts de l'assemblée de ce soir :

- élire les parents au conseil d'établissement;
- élire le représentant et le substitut au Comité de parents;
- décider de la formation de l'O.P.P.;
- rendre compte du rapport annuel.

# PROCÉDURE D'ÉLECTIONS AUX POSTES DE REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

AG-116-11 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Martine Dionne.

De nommer M. David Godbout afin qu'il agisse à titre de président d'élections.

ADOPTÉE.

AG-117-11 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Nathalie Bilodeau,

De nommer Mme Nathalie Bilodeau afin qu'elle agisse à titre de secrétaire d'élections.

ADOPTÉE.

Les participants conviennent de respecter la procédure suivante :

- a) Le président d'élections procède à l'appel des candidatures au poste de représentant des parents au conseil d'établissement. Chaque candidat doit être proposé par un membre habile à voter. Le président demande à la personne proposée si elle est d'accord pour poser sa candidature à un tel poste.
- **b)** Sur proposition d'un membre, adoptée à la majorité, la période de candidature est close.
- c) Si le nombre de candidatures ne dépasse pas le nombre de postes à combler, les personnes sont déclarées élues.

- **d)** S'il y a plus de candidatures que de postes à combler, le président d'élections procède au vote.
- e) Le vote est secret.
- f) Le président d'élections distribue les bulletins de vote aux membres habiles à voter.
- g) Les membres inscrivent le nom de la personne pour laquelle ils votent
- h) La personne ayant reçu le plus grand nombre de votes est déclarée élue.
- i) En cas d'égalité, le vote est repris.
- j) Après la déclaration d'élections, l'assemblée générale mandate le président d'élections ou le secrétaire d'élections afin qu'il procède à la destruction des bulletins de vote.

Les deux parents nommés sont MM. Christian Leclerc et Stéphane Saulter.

# ÉLECTION D'UN REPRÉSENTANT ET D'UN SUBSTITUT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Stéphane Saulter qui était notre représentant l'an dernier présente sommairement le travail à faire au Comité de parents. Il demande s'il y a des personnes qui seraient intéressées au rôle de substitut.

AG-118-11 L'assemblée générale confirme M. Stéphane Saulter comme représentant des parents de l'école au Comité de parents de la Commission scolaire Harricana et Mmes Sophie Rondeau et Chantale Leclerc sont nommées substituts.

ADOPTÉE.

M. Sylvain Wistaff et Mme Isabelle Godbout seront sur le conseil d'établissement à titre de membres de la communauté. Ils sont les bienvenus.

### INFORMATIONS SUR L'O.P.P. Décision quant à son existence

Mme Andrée Roy explique le rôle de l'O.P.P. à l'assemblée.

AG-119-11 IL EST RÉSOLU, à l'unanimité

QU'un organisme de participation des parents soit formé. Les parents suivants sont intéressés à faire partie de cet organisme :

Mmes Nathalie Bilodeau, Valérie Fréchette, Chantal Gagné, Isabelle Godbout, Mélanie Langlois, Nancy Milot et Valérie Potvin

ADOPTÉE.

| AUTRES SUJETS                         | Aucun sujet r         | 'a été apporté.              |  |    |             |
|---------------------------------------|-----------------------|------------------------------|--|----|-------------|
| CLÔTURE DE<br>L'ASSEMBLÉE<br>GÉNÉRALE | AG-120-11<br>Saulter, | IL EST RÉSC<br>QUE la séance |  | de | M. Stéphane |
|                                       |                       |                              |  |    | ADOPTÉE.    |
|                                       | II est 20 h 55        |                              |  |    |             |
|                                       |                       |                              |  |    |             |
|                                       |                       |                              |  |    |             |

secrétaire

président d'assemblée